



# Dans... le sillage du COMPAS

## Le sillage n°1/08

Depuis plus d'une dizaine d'années, le COMPAS vous accompagne dans la connaissance et l'analyse des réalités sociales.

Ce document est notre retour des observations croisées réalisées à partir de nos travaux, notre contribution à une réflexion plus large...

## Actualités du COMPAS...

Observation  
Évaluation  
Étude  
Formation  
Informatique

### Sommaire

#### ☐ Actualités du COMPAS – 1

#### ☐ Chemin faisant... – 2

*L'aide non-professionnelle auprès des personnes âgées dépendantes : les aidants d'aujourd'hui et le potentiel pour demain*

#### ☐ Point de vue... – 4

*Les besoins (sociaux) : définitions et émergence*

#### ☐ Balise biblio... – 7

*Références utilisées dans les articles*

#### ☐ A noter dans la b@se doc... du COMPAS – 8

*« Emploi » - « Santé »*

### **Quelques interventions en cours ou parmi les plus récentes :**

→ De nouvelles Analyses des Besoins Sociaux (en cours ou à venir) : Pessac, Ermont, Trappes, Cherbourg, Fontenay-sous-Bois, Schœlcher (Martinique), Lucé, La Teste-de-Buch...

→ Les ABS se poursuivent aussi auprès de regroupements de petites communes via l'outil VIGIES (Valorisation des Indicateurs pour la Gestion de l'Information de l'Environnement Social), par exemple sur le département du Puy-de-Dôme récemment.

→ Étude DIIESES-UNCCAS visant à mettre en évidence de nouveaux indicateurs de la pauvreté, notamment non monétaires.

→ Étude sur les personnes âgées les plus dépendantes (GIR 1 et 2) ainsi que sur celles dans le besoin mais non « girées », pour le compte de la ville de Quimper.

→ Projection à 5 et 10 ans des effectifs de collégiens sur trois communes de la Gironde, pour le compte du Conseil Général.

→ Accompagnement dans la mise en œuvre d'un observatoire de la politique de la ville pour le Grand Dijon.

### **Les outils et méthodes :**

- Découvrez des exemples de portails internet réalisés par le COMPAS dans le but de valoriser et de diffuser l'information statistique : pour la Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale en Ile-de-France (<http://www.mipes.org>) ; pour le Bulletin Mensuel Statistique de la DRTEFP de Champagne-Ardenne (<http://www.bms-drtefp-champ.com>).

### **Participation à des colloques, conférences... :**

Le 17/06/2008 – Intervention sur le thème de l'analyse des besoins sociaux lors des *Rencontres Techniques du Réseau CIAS* à Paris.



*Chemin*

*faisant...*

(...dans le sillage des études réalisées par le COMPAS)

*En 2001, la moitié des personnes âgées aidées le sont uniquement par leurs proches. L'arrivée de l'APA n'a pas réduit cette contribution de l'entourage*

## ***L'aide non-professionnelle auprès des personnes âgées dépendantes : les aidants d'aujourd'hui et le potentiel pour demain***

*Le contenu de cet article s'appuie sur des études et enquêtes réalisées par l'INSEE, l'INED ou la DREES.*

D'après une estimation de l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2007, les personnes âgées de 60 ans ou plus seraient 13,4 millions sur le territoire métropolitain. Près de 40% de ces dernières auraient 75 ans ou plus (contre 35% en 1999) et environ 9 sur 10 vivraient à leur domicile.

Vivre chez soi le plus longtemps possible constitue en effet le souhait très largement majoritaire des personnes âgées. De plus, à partir d'un certain âge, la projection de soi dans l'avenir s'avère souvent difficile, notamment lorsqu'il s'agit d'imaginer devoir entrer en établissement.

Pour autant, vieillir à domicile s'accompagne naturellement, à mesure de l'avancée en âge, sinon d'une aide très concrète, du moins d'une vigilance de plus en plus importante d'un entourage susceptible d'intervenir en cas de besoins.

Ainsi, en 2001, un an avant la mise en place de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), les résultats de l'enquête HID (Handicaps-Incapacité-Dépendance) de l'INSEE permettent de mettre en avant qu'à l'époque plus d'un quart de ces « 60 ans ou plus » reçoivent une aide en raison d'un handicap ou d'un problème de santé. C'est le cas pour la moitié des « 75 ans et plus » vivant à domicile et pour environ les trois quarts des « 85 ans et plus » vivant à domicile.

A travers ses résultats, l'âge de 75 ans apparaît donc comme un âge charnière à partir duquel la majorité des personnes ont besoin d'une aide en raison d'un handicap ou d'un problème de santé.

Or, dans une configuration où le nombre de personnes de 75 ans et plus pourrait progresser de 40% environ sur la période 2000-2020 et où la très grande majorité d'entre elles vieillirait à domicile, on peut aisément concevoir que le besoin en aidants auprès de ce public constituera une question essentielle.

Cette enquête réalisée antérieurement à

l'arrivée de l'APA met également en évidence que près de 50% des personnes âgées aidées le sont uniquement par leur entourage. Cette aide vient alors très majoritairement de la famille (dans 90% des cas) ou sinon des voisins ou amis.

A partir de l'âge de 75 ans, l'unique présence d'un aidant non-professionnel devient minoritaire : elle concerne 66% des personnes entre 60 et 74 ans, puis 37% après 74 ans.

De manière croissante avec l'avance en âge, une aide mixte prend ensuite le relais (aide conjointe d'un professionnel et d'un non-professionnel).

L'étude montre aussi que parmi les non-professionnels déclarés comme aidants principaux, la moitié sont les conjoints et un tiers les enfants. L'aidant principal est une femme six fois sur dix quand c'est le conjoint qui occupe ce rôle et sept fois sur dix quand il s'agit de l'enfant.

L'âge moyen du conjoint aidant est de 70 ans et celui de l'enfant aidant de 51 ans. D'autre part, il est utilement souligné aussi que plus d'un tiers des aidants déclarent que ce rôle a des conséquences négatives sur leur bien-être (fatigue morale, stress...), notamment en cas de dépendance de la personne âgée.

Ainsi, à côté de la montée du besoin d'aide en direction des personnes âgées dépendantes, nous voyons également poindre, inséparablement, un nécessaire soutien à apporter aux personnes aidantes non-professionnelles.

Avec la mise en place de l'APA en 2002, on note que si le profil des aidants non-professionnels a peu changé, l'équilibre entre aide professionnelle et aide non-professionnelle auprès des personnes âgées s'est quant à lui quelque peu modifié.

Comme l'atteste une enquête réalisée en 2003 sur un échantillon de bénéficiaires, « l'APA a entraîné une plus grande mixité des aides reçues par les personnes âgées, sans réduire pour autant la contribution de l'entourage. 75% des bénéficiaires de l'APA restent aidés par leurs proches, avec un investissement horaire en moyenne deux fois supérieur



*La progression du nombre de personnes âgées dans les décennies à venir ainsi que l'évolution du visage de la dépendance, interrogent non seulement la suffisance du nombre d'aidants potentiels mais aussi la nécessité d'un soutien aux aidants*

à celui des intervenants professionnels. [...] L'aide de l'entourage apparaît plus diffuse que celle des professionnels, qui se polarise sur les tâches ménagères, la toilette et l'habillement. À part pour les activités ménagères, l'APA semble donc avoir peu modifié l'intervention des proches, à qui revient toujours la coordination de l'ensemble des tâches de la vie quotidienne ».

Aujourd'hui, la fréquence de la dépendance dans la population âgée peut être en grande partie appréciée grâce aux données sur l'APA destinée aux personnes âgées reconnues en situation de dépendance par la classification de la grille AGGIR.

Ainsi, au plan national, on peut estimer aujourd'hui à 8% la proportion de personnes de 60 ans et plus bénéficiant de l'APA. Près de 40% en bénéficient au titre d'une dépendance importante (Gir 1 et 2). Par ailleurs, 60% de ces bénéficiaires de l'APA vivent à domicile. L'évolution du nombre de bénéficiaires de l'APA est particulièrement rapide : celui-ci a en effet progressé de 27% entre fin 2003 et fin 2006 ; alors qu'en comparaison le nombre de personnes de 75 ans et plus progressait lui de 9% sur la même période.

Les besoins sont donc importants et vont continuer d'augmenter. Qu'en sera-t-il demain de l'aide non-professionnelle qui pourra être apportée aux personnes âgées dépendantes par leurs proches ? et ce notamment compte-tenu des projections de populations réalisées par ailleurs.

D'après la DREES, sur la période 2000-2020, la hausse du nombre de personnes âgées dépendantes serait de l'ordre de 16% selon un scénario optimiste, 25% selon un scénario central ou 32% selon un scénario pessimiste (avec une concentration de cette hausse sur les personnes de 80 ans ou plus).

Or, le nombre de personnes de 50 à 79 ans, qui constituent aujourd'hui la majorité des aidants, devrait, d'après les projections démographiques de l'INSEE, augmenter d'environ 10% entre 2000 et 2040, soit nettement moins que le nombre de personnes âgées dépendantes.

Une étude récente de l'INED (2008) au niveau européen pose concrètement le problème : « les Européens âgés en situation de dépendance pourront-ils

compter demain (en 2030) sur des aidants familiaux plus qu'aujourd'hui ? » Pour les auteurs de cette étude, il est important d'avoir à l'esprit qu'à la fois les populations âgées dépendantes et les aidants potentiels auront, d'ici 2030, changer de profil comparativement à aujourd'hui. Dès lors, projeter à 20 ou 30 ans le nombre de personnes de 50-79 ans n'est pas forcément pertinent.

Dans l'hypothèse d'une amélioration de l'état de santé des plus de 75 ans, la dépendance devrait, en 2030, arriver plus tardivement. Ce qui devrait accroître du même coup l'âge des aidants potentiels.

D'autre part, la vie de couple, et plus précisément la présence du conjoint masculin, devrait être plus fréquente sur les âges élevés du fait, selon les auteurs, de la baisse de la mortalité et du rapprochement des espérances de vie entre hommes et femmes. « Les femmes pourront ainsi compter plus fréquemment sur la présence d'un partenaire pour faire face à leur dépendance », même si par ailleurs la chance d'avoir un conjoint auprès soi à ces âges restera bien plus forte pour les hommes que pour les femmes.

Globalement, en 2030, avoir un conjoint ou un enfant quand on a plus de 75 ans sera plus fréquent et augmentera donc la probabilité de présence d'un aidant potentiel.

Toutefois, la mobilisation réelle de ces aidants familiaux potentiels n'est pas garantie.

En outre, les auteurs soulignent que « la croissance de la part des personnes dépendantes très âgées, la masculinisation des aidants conjugaux et la survie plus fréquente de couples dont les deux membres seront dépendants sont autant de facteurs qui feront grossir la population demandeuse d'une aide d'ordre professionnel. A l'avenir, plus encore qu'aujourd'hui, les politiques de prise en charge de la dépendance devront envisager en priorité l'aide aux aidants ».

*Marc Le Gallo*



## ***Les besoins (sociaux) : définitions et émergence***

### ***Point de VUE...***

(...sur une problématique ou une question de méthode)

***Logique de nécessité et logique de priorité co-participent, par confrontation, à la définition des « besoins légitimes »***

Les besoins des individus sont nombreux, mais sont-ils pour autant tous légitimes ? La question semble se poser avec d'autant plus d'acuité que ceux-ci sont dits « sociaux », sous-tendant ainsi qu'il revient à la collectivité de les satisfaire. Dès lors, au « principe de plaisir », qui suggérerait de satisfaire l'ensemble des besoins, s'oppose un principe de réalité, celui de la capacité de la dite collectivité à y répondre (le « possible »), mais aussi un principe de valeur, quant à ce qui apparaît comme socio-culturellement acceptable de satisfaire.

Nous constatons ainsi que les choses dépendent fortement de ce qui est défini comme « besoins légitimes » et donc dépendent de ceux qui participent à cette définition (et de leur influence dans cette définition) ; d'autant que la définition des « besoins légitimes » évolue dans le temps (disparition ou transformation de certains besoins avec le temps, apparition de nouveaux besoins) et varie dans l'espace (certains besoins sont spécifiques à certains territoires (ex : zones rurales, quartiers urbains en difficultés...)).

Le besoin renvoie, dans un temps et un espace donnés, à des questionnements sur ce qui est reconnu soit comme une nécessité ou pas, soit comme une priorité ou pas... D'où des habitudes de classifications des besoins dans des termes comme « besoins de première nécessité », « besoins primaires, secondaires et tertiaires » ou encore « besoins fondamentaux ».

On pourra également penser à la maintenant célèbre « pyramide des besoins » d'Abraham Maslow qui à la fois définit différents types de besoins, les hiérarchise et conçoit le passage d'un besoin à un autre seulement après la satisfaction de celui de niveau inférieur [1].

Dans le cas d'une définition des « besoins légitimes » à partir des priorités, cela suppose une hiérarchisation associée à un choix, et donc un abandon ou simplement un report de la satisfaction de certains

besoins jugés non ou moins légitimes, car secondaires, annexes ou mineurs... Ainsi, des besoins peuvent être perçus ou recensés mais ne pas faire l'objet de réponses dans le cadre d'une logique de priorité.

D'un autre point de vue, les « besoins légitimes » peuvent être définis à partir des nécessités. Dans ce cas, tout besoin exprimé tend à devenir légitime puisqu'il est attaché à un manque qu'il faut combler ; manque engendrant une certaine forme de gêne, de mal-être, d'infériorité, de handicap, de souffrance, etc.

A titre d'exemple, *posséder une maîtrise minimum de l'outil informatique ne peut-il pas être entendue comme un besoin légitime dans une société occidentale du 21<sup>e</sup> siècle ?*

Logique de nécessité et logique de priorité co-participent donc, par confrontation, à la définition des « besoins légitimes ».

Généralement ces deux logiques coexistent chez un même individu ou groupe social, mais pèsent différemment. Pour A. Maslow lui-même les individus sont motivés par le désir de satisfaire des besoins et en même temps hiérarchisent ces derniers.

Toutefois, nous percevons bien, lorsqu'il s'agit de parler de « besoins sociaux », que la première logique relève plutôt d'une population, alors que la seconde relève plutôt des acteurs, majoritairement politico-institutionnels, chargés de la réponse (notamment du fait de ressources limitées).

Un besoin devient donc social lorsqu'à la fois il touche à un collectif d'individus et est perçu/reconnu comme tel par tout ou partie de ce collectif, au point qu'apparaisse comme allant de soi l'idée de le satisfaire.

Est donc déterminant dans cette socialisation du besoin, le fait que les acteurs de la réponse eux-mêmes le reconnaissent comme tel.

Pour le « Dictionnaire suisse de politique sociale » [2], « un besoin



*La définition des besoins sociaux est le résultat d'interactions entre agents ou groupes sociaux ayant des légitimités et des positions sociales différentes, renvoyant elles-mêmes à des visions du monde distinctes, à des aspirations et intérêts divergents*

*devient non plus individuel mais social, quand il est reconnu comme indispensable par une majorité des membres du groupe. Les besoins sociaux constituent l'ensemble des besoins dont la satisfaction est considérée par les membres d'une collectivité donnée comme indispensable pour assurer un niveau et un style de vie adaptés au degré de développement et au statut du groupe.*

*Ainsi, les besoins sociaux sont une création permanente de l'histoire. Un exemple : depuis qu'ils se sont très largement répandus, le téléphone et le récepteur TV sont considérés comme des "besoins" et, à ce titre, pris en compte dans les budgets des bénéficiaires de l'aide sociale ».*

En réalité, souscrivant à un point de vue proche de celui du sociologue Bruno Latour<sup>[3]</sup>, le caractère « social » du besoin ne tient pas tant au fait qu'il se réfère à un collectif qui serait déjà là<sup>(\*)</sup>, qu'au fait qu'il traduit également l'émergence d'un « nouveau » collectif constitué des « nouvelles associations », « connexions » ou affiliations que ce besoin génère. Ce « nouveau collectif » n'associant alors pas seulement les individus dits « dans le besoin » mais également tous ceux qui reconnaissent la légitimité du besoin, en particulier parmi les acteurs de la réponse.

Les besoins sociaux exprimés sont alors d'autant plus entendus ou entendables que le collectif qui les exprime est connu et reconnu, dispose d'une légitimité autorisant cette expression.

Selon Max Weber (sociologue allemand, 1864-1920), il existe trois grandes sources de légitimités :

- la légitimité fondée sur la référence « traditionnelle » (exemple : lorsque le discours sur les besoins sociaux est relayé par des institutions historiquement engagées dans la lutte contre des problèmes sociaux : grandes associations caritatives, Église...);

- celle fondée sur la référence « charismatique » (exemple : lorsque le discours sur les besoins sociaux est porté par de grands militants médiatiques connus pour leurs « faits d'armes » antérieurs ; archétypes du

héros, du sauveur...);

- celle fondée sur la référence « légal-rationnelle » (elle est liée à la reconnaissance officielle de la compétence ou du statut autorisant à parler des besoins sociaux ; exemples : travailleurs sociaux, experts..., élus, représentants de quartiers ...).

Il arrive souvent que ces sources de légitimité coexistent en un même individu ou collectif, mais l'une est généralement prédominante par rapport aux autres.

L'une des questions alors en suspens est de savoir comment être à l'écoute de la population des « sans-voix », des « invisibles »<sup>[4]</sup>, celle qui ne s'exprime pas parce qu'elle ne s'y autorise pas, parce que dépourvue d'un sentiment de légitimité et/ou d'influence ; mais aussi celle qui s'exprime mais que l'on n'écoute pas parce que non considérée, délégitimée<sup>(\*\*)</sup>...

La définition des besoins sociaux est ainsi le résultat d'interactions entre agents ou groupes sociaux ayant des légitimités différenciées ainsi que des positions sociales différentes renvoyant à des visions du monde distinctes, à des aspirations, revendications, intérêts... divergents. En ce sens, elle est une construction sociale. Elle est le résultat de rapports de force, d'influences et d'interdépendances dans un champ donné. Dans le champ de l'action sociale en particulier, ce jeu d'interactions et d'influences implique, comme principaux acteurs, des élus, les représentants des institutions et organismes du social, les professionnels du social, les bénévoles du social/caritatif, les usagers effectifs et potentiels..., mais aussi les éventuels « experts du social » mobilisés...

Dès lors, compte-tenu du sur-poids des influences politiques et

*(\*\*) Des procédures ad hoc de consultation ou d'étude (cf. l'« Analyse des Besoins Sociaux » par exemple) peuvent alors, si elles sont bien pensées du point de vue de leurs finalités, moyens et méthodologie, apparaître particulièrement pertinentes. Par ailleurs, diverses modalités permettent l'expression des populations : les élections (démocratie représentative), les collectifs organisés (associations, syndicats, coordinations...), les instances de démocratie locale participative, les manifestations, les pétitions...*

*(\*) Car même si isolément les individus ont le même besoin, ceux-ci ne font pas pour autant « société ».*



*Afin d'éviter le  
risque d'une  
réponse simpliste  
et inappropriée,  
l'appréhension des  
besoins sociaux  
dépend d'abord  
des efforts et  
moyens engagés  
pour bien poser les  
problèmes*

institutionnelles, on peut se demander, à l'instar du Dictionnaire suisse de politique sociale « *si l'essentiel du discours sur les besoins [donc de leur définition] n'est pas destiné à contrôler les aspirations voire les revendications exprimées par les individus et les groupes sociaux* ».

Selon ce point de vue critique, la conversion d'un « *discours-opinion* » sur les besoins en un « *discours-vérité* » est alors à relier, lorsqu'elle est le fait d'instances politico-institutionnelles, plutôt à une volonté de contrôle social qu'à une perspective d'aide.

Il peut ainsi s'agir notamment de privilégier la réponse à certaines demandes sociales émanant de groupes sociaux plus ou moins influents et qu'il convient de contenir/contrôler afin de ne pas risquer la remise en cause d'un certain ordre social établi.

Il peut s'agir également de la volonté de faire accepter cet ordre social comme un « *ordre naturel des choses* », « *allant de soi* » et ne pouvant être autrement. Il devient alors possible, dans une vision normalisatrice et de surcroît en arguant œuvrer pour le « *bien commun* », de définir à la place des gens eux-mêmes ce qui est bien/bon pour eux et ainsi les véritables besoins qui sont les leurs, puisque ceux-ci vont de soi, découlent d'un « *ordre naturel des choses* ».

Ces manières de vouloir instrumentaliser l'expression de besoins sociaux ou de les présenter comme découlant « *naturellement* » d'une évolution sociétale, occulte en réalité l'idée que ceux-ci résultent d'une construction sociale, et ce dans un contexte historique et géographique donné.

Nous verrons alors qu'une « *analyse des besoins sociaux* »(\*\*\*) se doit de partir d'une interrogation moins sur la description des besoins d'une population auxquels il faudrait apporter satisfaction, que sur la définition des problèmes sociaux rencontrés par cette population et pour lesquels il convient de trouver des solutions.

(\*\*\*) *Pour reprendre les termes d'un décret de 1995 faisant de cette démarche une obligation légale pour les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).*

Besoin, demande, problème, question, etc., tous ces termes tendent à renvoyer à une forme propre de réciprocité : le *besoin* renvoie à un *manque à satisfaire*, la *demande* à une *offre à proposer*, le *problème* à une *solution à trouver*, la *question* à une *réponse à donner*, etc.

Nous voyons bien alors que le besoin comme la demande font courir le risque d'éviter de se poser la question de la pertinence de la solution et de la réponse.

Prenons un exemple concret. *L'expression, par des acteurs locaux influents, d'un besoin de places en crèche avait de grande chance d'être immédiatement retraduite comme l'expression d'un manque de places en crèche ; dès lors la réponse devait aller de soi, il fallait créer des places... Or, une analyse de la pertinence de ce besoin exprimé, des constats/réflexions qui le fondaient... révéla que le problème résidait moins dans l'insuffisance d'un type d'offre particulier que dans une diversification des formes d'offre et un redéploiement des places en crèche actuelles, le tout selon de nouvelles modalités prenant en compte des dimensions comme la distance travail-domicile des parents, l'irrégularité ou l'aspect atypique de leurs horaires de travail, la situation de monoparentalité ou de familles nombreuses, l'impossibilité de solidarités familiales...*

La seule et simple prise en compte de l'expression d'un besoin ou d'une demande tend à évacuer la recherche d'une compréhension du problème en passant trop rapidement à une prétendue solution/réponse, à une solution/réponse allant de soi en apparence.

Il n'y a point de réponse à une question qui n'a pas été posée. La méditation du problème constitue la médiation indispensable à l'émergence de la solution.

C'est certain, face aux pressions liées à l'urgence de la solution, il est parfois tentant de se satisfaire de l'annonce du besoin.

Cependant, répétons-nous, partir du besoin peut parfois conduire, si l'on n'y prend garde, à énoncer la réponse avant même d'avoir posé la question (ou la problématique).



Ce n'est qu'a posteriori, bien souvent, que nous pouvons affirmer que la réponse proposée était bien la solution au problème. Le besoin exprimé par ou à propos d'un public ne renvoie ni forcément à la « vraie » demande de celui-ci, ni nécessairement à la solution de son problème ; car c'est précisément ce dernier qu'il convient, sans précipitation, de bien poser.

C'est en cheminant sur la formulation du problème que la solution s'élabore, à condition de la remettre constamment à l'épreuve (évaluation) et de ne pas s'en contenter.

Il convient de privilégier « *l'insistance de la question à l'assistance de la réponse* », nous rappelle l'épistémologue Jean-Louis Le Moigne.

Dans le même esprit, la philosophe Isabelle Stengers nous invite à « *ralentir le problème* » plutôt qu'à l'évacuer rapidement au profit d'une facilité simplificatrice.

Progressivement alors, le problème, considéré dans ses différents contextes spatiaux et temporels, pourra prendre la forme du besoin, et la volonté de le satisfaire celle du projet –projet d'action sociale en l'occurrence–.

Marc Le Gallo

## Balise biblio...

### **Références utilisées :**

#### Chemin faisant...

- "Les aides et les aidants des personnes âgées" in *Études et Résultats* n°142, DREES, 2001.
- "Personnes âgées dépendantes et aidants potentiels : une projection à l'horizon 2040" in *Études et Résultats* n°160, DREES, 2002.
- "Les effets de l'Allocation personnalisée d'autonomie sur l'aide dispensée aux personnes âgées" in *Études et Résultats* n°459, DREES, 2006.
- "Comment les personnes dépendantes seront-elles entourées en 2030 ? Projections européennes" in *Population et Sociétés* n°444, INED, 2008.

### Point de vue...

- [1] Abraham Maslow, *A Theory of Human Motivation* (article), 1943.
- [2] Sur Internet : <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/>
- [3] Bruno Latour, *Changer de société- Refaire de la sociologie*, Paris, La découverte, 2006
- [4] Stéphane Beaud, Joseph Confavreux et Jade Lindgaard, *La France Invisible*, La Découverte, 2006.



## Sur [http://www.compas-tis.com/base\\_documentaire.php](http://www.compas-tis.com/base_documentaire.php)

### A noter dans la b@se doc...

(...à partir de la base documentaire internet du COMPAS)

**Dans la catégorie « Emploi » :**  
"L'instabilité professionnelle développe un sentiment de mal-être et fragilise les liens sociaux" in *Consommation et Modes de vie*, n° 203 (2007), CREDOC.

*Dans un contexte où le CDI n'est plus ni la même référence ni la même garantie qu'il y a 30 ans et où la place de l'emploi précaire s'est fortement accrue et durablement installée, le sentiment de vulnérabilité sociale s'est nettement différencié selon que les individus sont en situation d'« insiders » ou d'« outsiders ». Les seconds expriment une inquiétude plus importante, allant au delà du risque de chômage, touchant donc aussi à celui de maladie grave, d'agression, d'accident, etc. Malgré tout cela, les « précaires » et les chômeurs semblent, plus que les détenteurs d'un emploi stable, garder espoir dans l'avenir.*

**Dans la catégorie « Santé » :**  
"Obésité et milieux sociaux en France : les inégalités augmentent" in *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n°20 (2008), INVS.

*En France, d'une manière générale, l'obésité progresse rapidement depuis 20 ans. De surcroît, certains écarts non seulement persistent mais s'accroissent : c'est le cas entre certaines zones géographiques (nord-sud par exemple) ainsi qu'entre certains groupes sociaux (ouvriers-cadres par exemple). Par ailleurs, quelques idées reçues sont mises à mal ; nous constatons ainsi que, contrairement aux femmes, « les hommes les plus pauvres ne sont pas les plus corpulents ».*

#### **Votre contribution :**

Si vous souhaitez réagir au *Sillage du COMPAS*, voir aborder un sujet particulier, publier un texte relatif à celui-ci ou à un travail co-réalisé avec le COMPAS, contactez-nous par courriel à : [sillage@compas-tis.com](mailto:sillage@compas-tis.com)  
Un comité de rédaction étudiera la question...

#### **COMPAS-TIS**

Centre d'Observation et de Mesure des Politiques d'Action Sociale – Traitement des Informations Sociales.

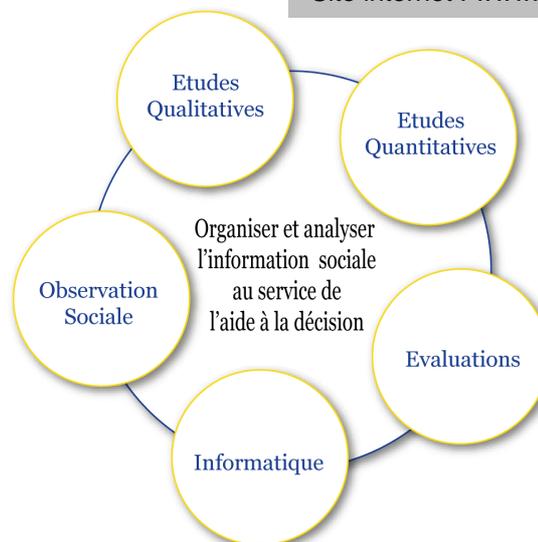
Siège : 15 ter Bd Jean Moulin, 44106 Nantes cedex 4.

Téléphone : 02 51 80 69 80  
Télécopie : 02 51 80 69 89

Antennes (Strasbourg ; Paris) :

- 24 rue de l'Yser, 67000 Strasbourg. Téléphone : 03 90 41 09 18
- 10 rue Vieille du Temple, 75004 Paris. Téléphone : 01 45 86 18 52

Courriel : [contact@compas-tis.com](mailto:contact@compas-tis.com)  
Site internet : [www.compas-tis.com](http://www.compas-tis.com)



Directeur du COMPAS :  
Hervé Guéry  
Coordinateur du Sillage :  
Marc Le Gallo

© COMPAS-TIS 2008